



dpr rejeté par l'assureur de mon employeur

Par **le facteur**, le **07/03/2024 à 17:14**

suite à accident avec une voiture d'entreprise l'assureur de mon patron refuse de me fournir le dpr dont j'ai besoin pour mon assureur.sans ce papier je ne suis pas remboursé des frais d'avocats et d'huissiers.en à-t-il le droit?merci.

Par **Pierrepauljean**, le **07/03/2024 à 17:40**

BONOUR ?

MERCI ?

Par **Chaber**, le **07/03/2024 à 18:04**

Bonjour

Bonjour et merci sont des marques de politesse prévues dans les CG du forum

[quote]

dpr dont j'ai besoin pour mon assureur.sans ce papier je ne suis pas remboursé des frais d'avocats et d'huissiers.en à-t-il le droi

[/quote]

A quel titre interviendrait votre assureur?